



Dépêche No. 481 | 27 septembre 2021

Entre sentiments d'insécurité et d'impunité, les Sénégalais accusent le chômage des jeunes comme principale cause de la délinquance

Dépêche No. 481 d'Afrobarometer | Mamadou Abdoulaye Diallo et Soukeyna Diallo

Résumé

Dans le domaine de la paix et de la sécurité, le gouvernement du Sénégal s'est engagé à veiller sur l'intégrité du territoire et des personnes, des biens et des services ainsi que sur la cohésion sociale, et d'assurer la promotion de la citoyenneté et des comportements civiques (République du Sénégal, 2014). Cependant, depuis quelques années, les cas de violences tels que les agressions, vols à mains armées, viols, cambriolages et meurtres se multiplient, notamment à Dakar (VOA, 2019).

Malgré le dispositif sécuritaire déployés nuit et jour sur le terrain et l'implantation des caméras de vidéosurveillance sur l'ensemble des zones sensibles (SeneNews, 2017), l'insécurité continue d'être observée par endroit, notamment dans le département de Pikine (Soleil, 2021). L'effectif de la population carcérale reste en hausse, passant de 10.045 en 2017 à 11.014 en 2018, dont 241 mineurs (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2020).

A la lumière de la récente enquête Afrobarometer, les Sénégalais révèlent un sentiment d'insécurité dans leurs quartiers et dans une moindre mesure la crainte de subir un crime dans leurs propres maisons. Cette inquiétude est plus élevée chez les habitants en milieu rural, les moins instruits et les plus pauvres. A côté de ce sentiment d'insécurité, les citoyens déplorent l'inégalité devant la justice et l'impunité des officiels qui commettent des crimes.

Le chômage des jeunes et l'accentuation de la pauvreté sont identifiés comme les principales causes de l'insécurité et de la délinquance dont les solutions devraient être la création des opportunités de travail pour les jeunes, le rétablissement de la peine de mort et le renforcement de l'éducation à la paix et à la citoyenneté. D'ailleurs, la grande majorité des Sénégalais sont favorables à l'introduction de la peine de mort dans la constitution.

Si la plupart des Sénégalais jugent plutôt insuffisants les efforts du gouvernement pour réduire la criminalité, il n'en demeure pas moins que pour cette majorité les communications privées devraient pouvoir être surveillées et les déplacements des gens interdits en cas de menaces de sécurité publique. Cependant, les citoyens s'accordent sur le fait que le gouvernement ne devrait jamais réguler ce qui se dit dans les lieux de culte.

L'enquête Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la démocratie, à la gouvernance, et à la qualité de vie. Huit rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 39 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 8 en 2019/2021 couvrent

34 pays. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobarometer au Sénégal, conduite par le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES), s'est entretenue avec 1.200 adultes sénégalais en décembre 2020-janvier 2021. Un échantillon de cette taille produit des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes ont été précédemment réalisées au Sénégal en 2002, 2005, 2008, 2013, 2014 et 2017.

Résultats clés

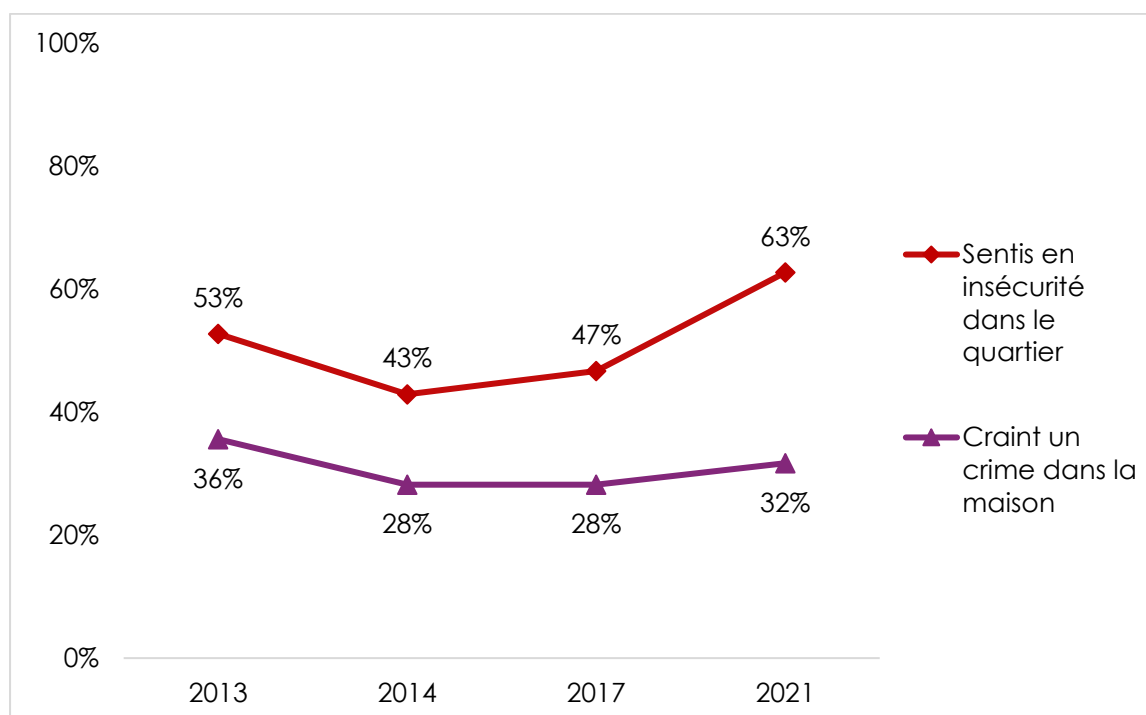
- La majorité (63%) des Sénégalais se sont sentis en insécurité dans leurs quartiers au moins une fois tandis que le tiers (32%) des citoyens ont craint de subir un crime dans leurs maisons durant les 12 derniers mois.
 - Ce sentiment d'insécurité dans les quartiers est plus ressenti par les habitants en milieu rural (67%), les plus pauvres (67%), les moins instruits (67%) et les habitants de la zone Nord (74%).
 - La peur de subir un crime dans la maison est plus élevée chez les femmes (34%), les résidents en milieu rural (36%), les moins instruits (40%), les plus pauvres (42%) et les habitants des zones Sud/Est (35%) et Nord (47%).
- D'autres formes d'insécurité sont également signalées : violences psychologiques (13%), harcèlement dans le lieu de travail (12%), violences physiques (7%), viol (3%) et autre violences sexuelles (3%).
- Quatre Sénégalais sur 10 (40%) pensent que le manque d'emplois des jeunes est la principale cause de la hausse de l'insécurité et de la délinquance. Un citoyen sur cinq soutient que l'accentuation de la pauvreté (21%) et le manque d'éducation et de discipline à la maison (20%) en sont les causes.
- La majorité (52%) des Sénégalais pensent que la création d'emplois pour les jeunes constitue le moyen le plus efficace pour lutter contre la délinquance et l'insécurité. Près d'un Sénégalais sur cinq (18%) affirment que le rétablissement de la peine de mort pourrait résoudre le problème de l'insécurité.
- D'ailleurs, la grande majorité (68%) des citoyens sont d'accord avec l'introduction de la peine de mort dans la constitution.
- Plus de six Sénégalais sur 10 (62%) jugent « plutôt mal » ou « très mal » les performances du gouvernement dans la réduction de la criminalité.
- La majorité des citoyens pensent que le gouvernement devrait pouvoir surveiller les communications privées (59%) et empêcher les gens de se déplacer (57%) en cas de menaces de sécurité publique. Cependant, 54% s'accordent sur le fait que le gouvernement ne devrait jamais réguler ce qui se dit dans les lieux de culte.

Sentiment et expérience d'insécurité

La majorité (63%) des Sénégalais se sont sentis en insécurité dans leurs quartiers au moins une fois tandis que le tiers (32%) des citoyens ont craint de subir un crime dans leurs maisons au cours des 12 derniers mois (Figure 1).

Ce sentiment d'insécurité dans les quartiers suit une tendance haussière depuis 2014, passant de 43% à 63%, soit une augmentation de 20 points de pourcentage. Cependant, la peur de subir un crime dans sa propre maison est restée plus stable, quoiqu'elle soit en légère hausse par rapport à 2017.

Figure 1 : Manque de sécurité et crainte de crime | Sénégal | 2013-2021



Questions posées aux répondants : Au cours des 12 derniers mois, combien de fois, le cas échéant, est-ce que vous ou un membre de votre famille : Ne vous êtes pas sentis en sécurité dans votre quartier ? Avez-vous craint de subir un crime dans votre propre maison ? (% de ceux qui disent « juste une ou deux fois », « quelques fois », « plusieurs fois » ou « toujours »)

Le sentiment d'insécurité dans le quartier n'est pas ressenti de la même manière par tous les groupes socio-démographiques (Figure 2). Les habitants en milieu rural (67%) ressentent plus l'insécurité que les citadins (59%). Par ailleurs, la perception de l'insécurité semble décroître à mesure que le niveau d'éducation augmente, allant de 67% de ceux n'ayant reçu aucune éducation formelle à 55% de leurs concitoyens du niveau post-secondaire.

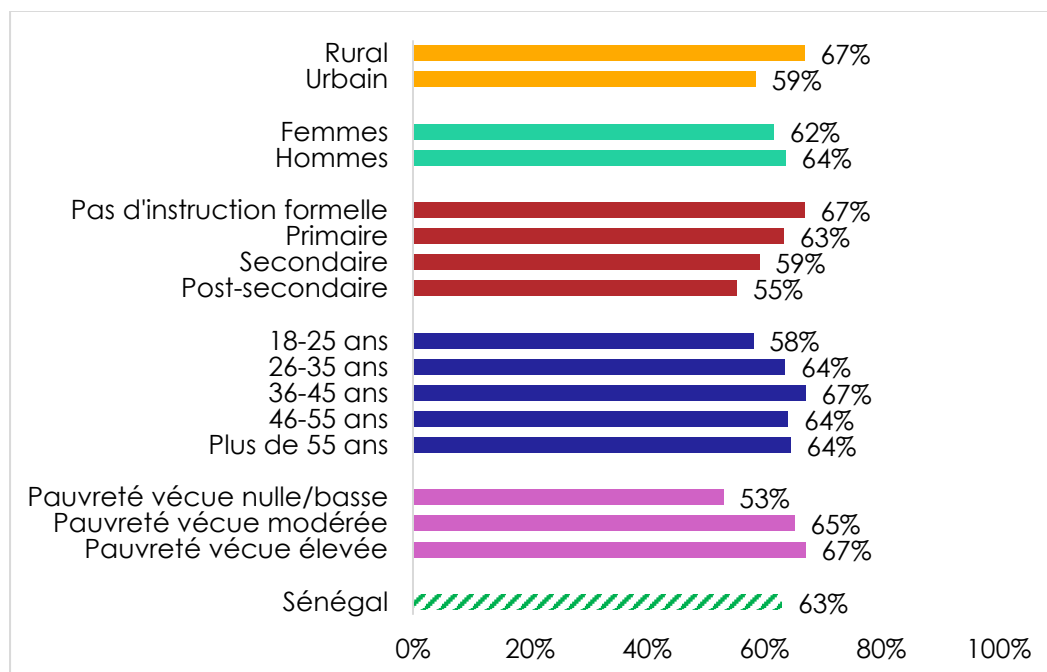
Par rapport à la pauvreté vécue, ce sont les plus nantis (53%) qui ressentent le moins l'insécurité dans leurs quartiers, contre 67% des plus pauvres.

Mais les hommes et les femmes perçoivent le niveau d'insécurité dans les mêmes proportions.

Suivant la zone¹ géographique, le sentiment d'insécurité est plus élevé au Nord, où trois quarts (74%) des résidents affirment avoir vécu au moins une situation d'insécurité dans leurs quartiers (Figure 3). Le sentiment d'insécurité est plus faible chez les habitants de la Zone Sud/Est (56%).

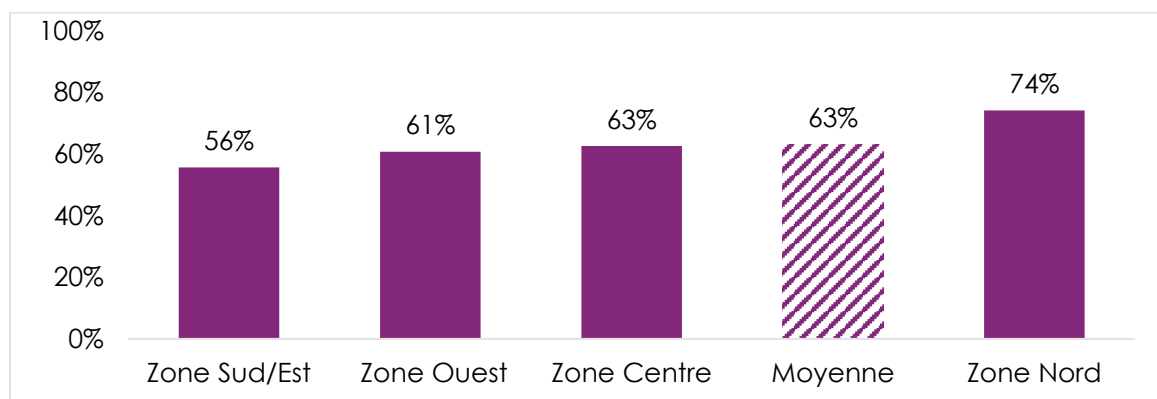
¹ Zone Ouest – Dakar, Thiès ; Zone Nord – Louga, Saint-Louis, Matam ; Zone Centre – Diourbel, Kaolack, Fatick, Kaffrine ; Zone Sud/Est – Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Tambacounda, Kédougou

Figure 2 : Sentiment d'insécurité dans le quartier | par groupe socio-démographique | Sénégal | 2021



Question posée aux répondants : Au cours des 12 derniers mois, combien de fois, le cas échéant, est ce que vous ou un membre de votre famille : Ne vous êtes pas sentis en sécurité dans votre quartier ? (% de ceux qui disent « juste une ou deux fois », « quelques fois », « plusieurs fois » ou « toujours »)

Figure 3 : Sentiment d'insécurité dans le quartier | par zone | Sénégal | 2021



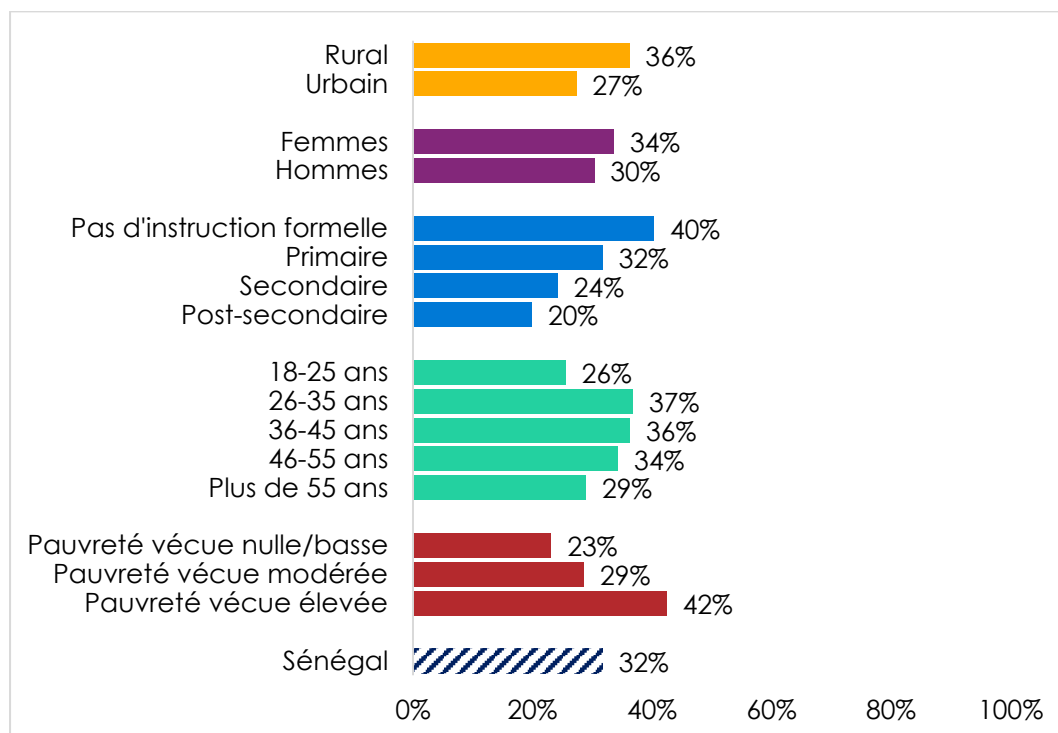
Question posée aux répondants : Au cours des 12 derniers mois, combien de fois, le cas échéant, est ce que vous ou un membre de votre famille : Ne vous êtes pas sentis en sécurité dans votre quartier ? (% de ceux qui disent « juste une ou deux fois », « quelques fois », « plusieurs fois » ou « toujours »)

Si près d'un Sénégalais sur trois (32%) ont craint de subir un crime dans leurs propres maisons, ce sentiment varie fortement suivant les caractéristiques socio-démographiques (Figure 4). Les habitants en milieu rural (36%) et les femmes (34%) expriment plus une inquiétude que les citadins (27%) et les hommes (30%).

La crainte de subir un crime dans sa maison semble diminuer à mesure que le niveau d'éducation et le degré de richesse augmentent. Suivant le groupe d'âge, cette crainte est le moins prévalente chez les plus jeunes (26%) et les plus âgés (29%).

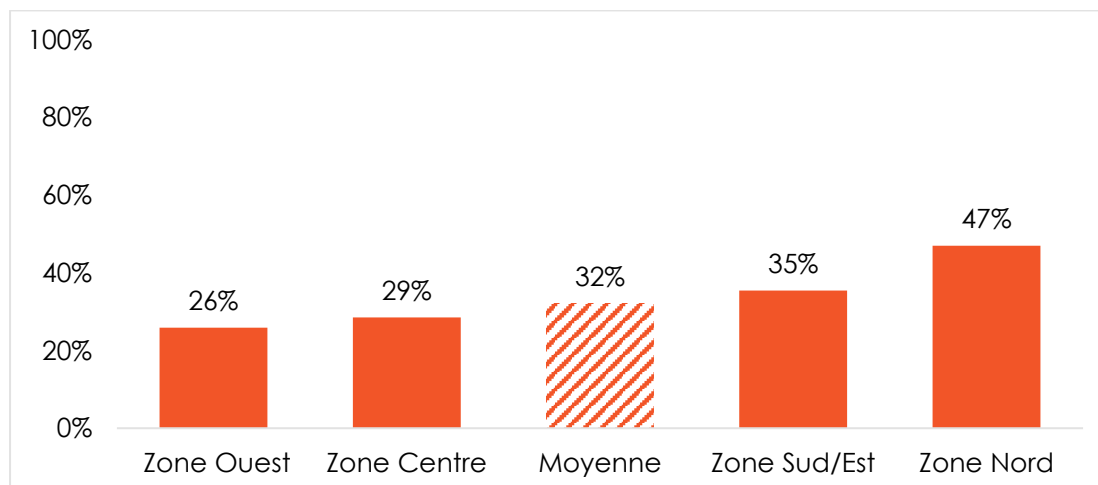
Par ailleurs, suivant la zone géographique, le sentiment d'insécurité dans les maisons est plus élevé au Nord (47%) et au Sud/Est (35%) (Figure 5).

Figure 4 : Crainte de subir un crime dans la maison | par groupe socio-démographique | Sénégal | 2021



Question posée aux répondants : Au cours des 12 derniers mois, combien de fois, le cas échéant, est ce que vous ou un membre de votre famille : Avez-vous craint de subir un crime dans votre propre maison ? (% de ceux qui disent « juste une ou deux fois », « quelques fois », « plusieurs fois » ou « toujours »)

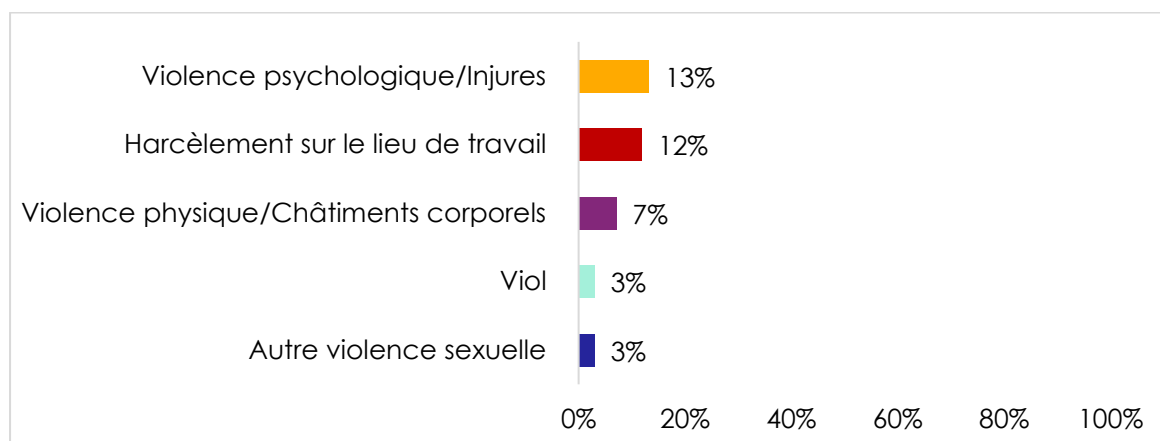
Figure 5 : Crainte de subir un crime dans la maison | par zone | Sénégal | 2021



Question posée aux répondants : Au cours des 12 derniers mois, combien de fois, le cas échéant, est ce que vous ou un membre de votre famille : Avez-vous craint de subir un crime dans votre propre maison ? (% de ceux qui disent « juste une ou deux fois », « quelques fois », « plusieurs fois » ou « toujours »)

Hormis le sentiment d'insécurité dans les quartiers et dans les maisons, un Sénégalais sur huit déclare avoir été victime de violences psychologiques comme des injures (13%) ou avoir subi un harcèlement dans son lieu de travail (12%) au moins une fois au cours des 12 derniers mois. En plus, 7% des Sénégalais déclarent avoir subi des violences physiques tels que des châtimements corporels, 3% des viols et 3% d'autres violences sexuelles (Figure 6).

Figure 6 : Victime d'agression physique ou psychologique | Sénégal | 2021



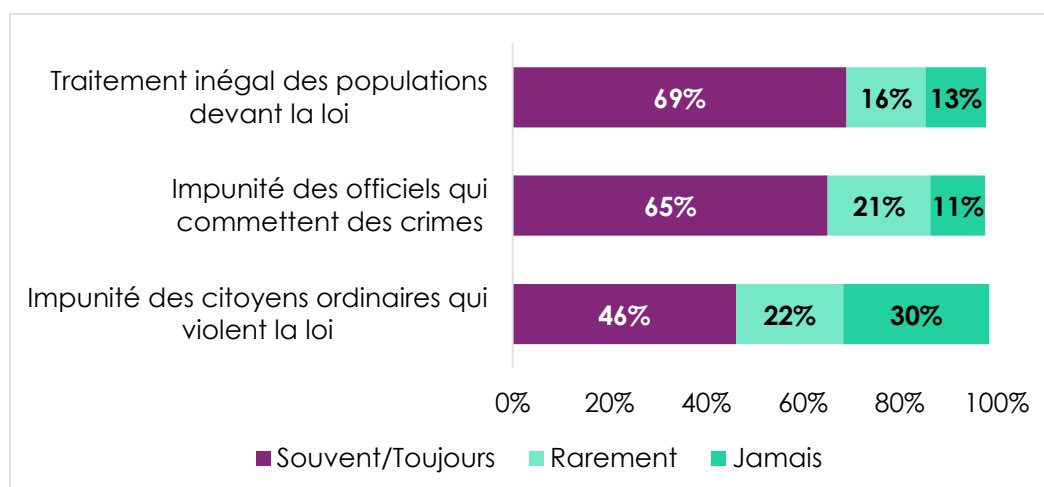
Questions posées aux répondants : Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence vous ou un membre de votre ménage avez subi l'une des situations suivantes ? (% de ceux qui disent « une ou deux fois », « quelques fois », ou « souvent »)

Iniquité et impunité

En plus du sentiment d'insécurité, plus des deux tiers (69%) des Sénégalais pensent que « souvent » ou « toujours », la loi traite les populations de manière inégale (Figure 7).

Presqu'autant (65%) affirment que les officiels qui commettent des crimes restent « souvent » ou « toujours » impunis. Moins de la moitié (46%) considèrent que les personnes ordinaires sont « souvent » ou « toujours » impunies en cas de violation de la loi.

Figure 7 : Traitement inégal et impunité devant la loi | Sénégal | 2021

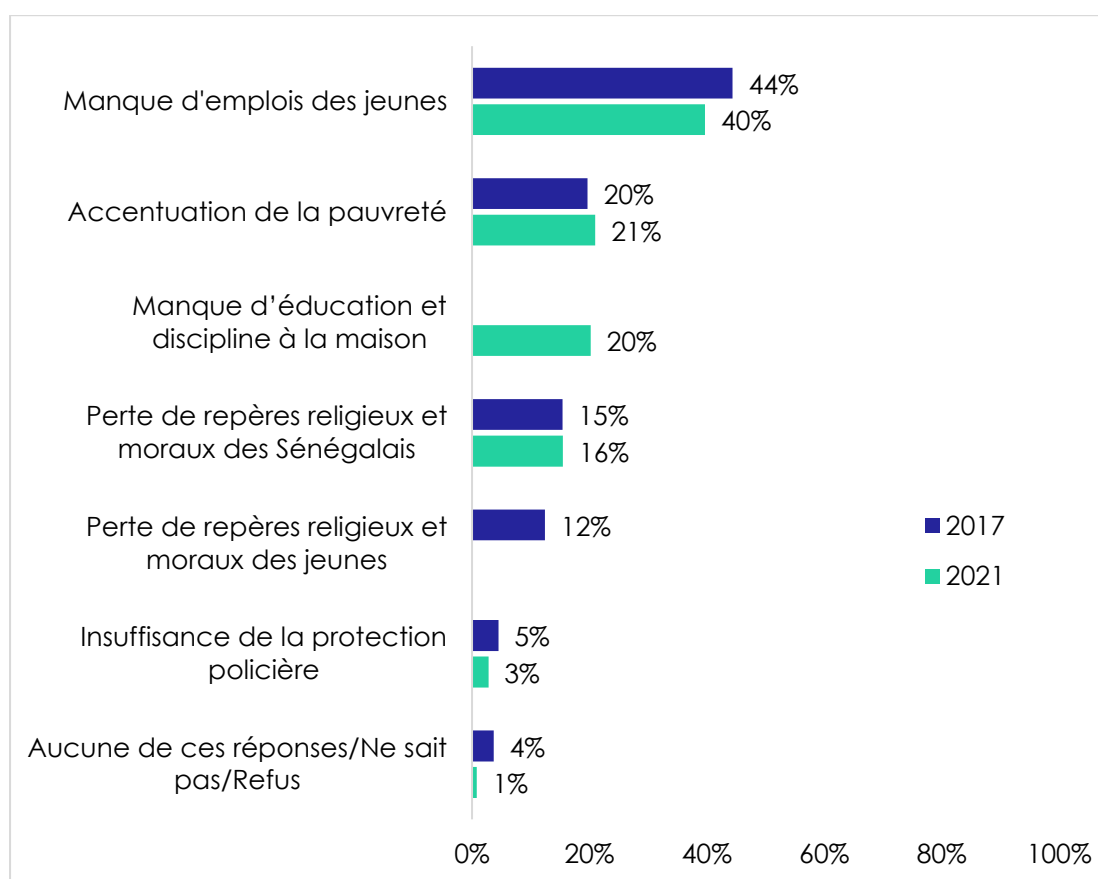


Questions posées aux répondants : Selon vous, à quelle fréquence, dans ce pays, est-ce que :
 Les gens sont traités inégalement devant la loi ?
 Les officiels qui commettent des crimes restent-ils impunis ?
 Les gens ordinaires qui violent la loi restent-ils impunis ?

Insécurité et délinquance : Causes et solutions

Face au constat de l'augmentation du niveau d'insécurité, les Sénégalais identifient des causes multiples et diverses. Quatre répondants sur 10 (40%) pensent que le manque d'emplois des jeunes est la principale cause de la hausse de l'insécurité et de la délinquance. En plus, 21% citent l'accentuation de la pauvreté et 20% le manque d'éducation et de discipline à la maison. S'ensuivent la perte de repères religieux et moraux des Sénégalais (16%) et dans une moindre mesure l'insuffisance de la protection policière (3%) (Figure 8).

Figure 8 : Principales causes de l'augmentation de la délinquance et de l'insécurité
 | Sénégal | 2017-2021

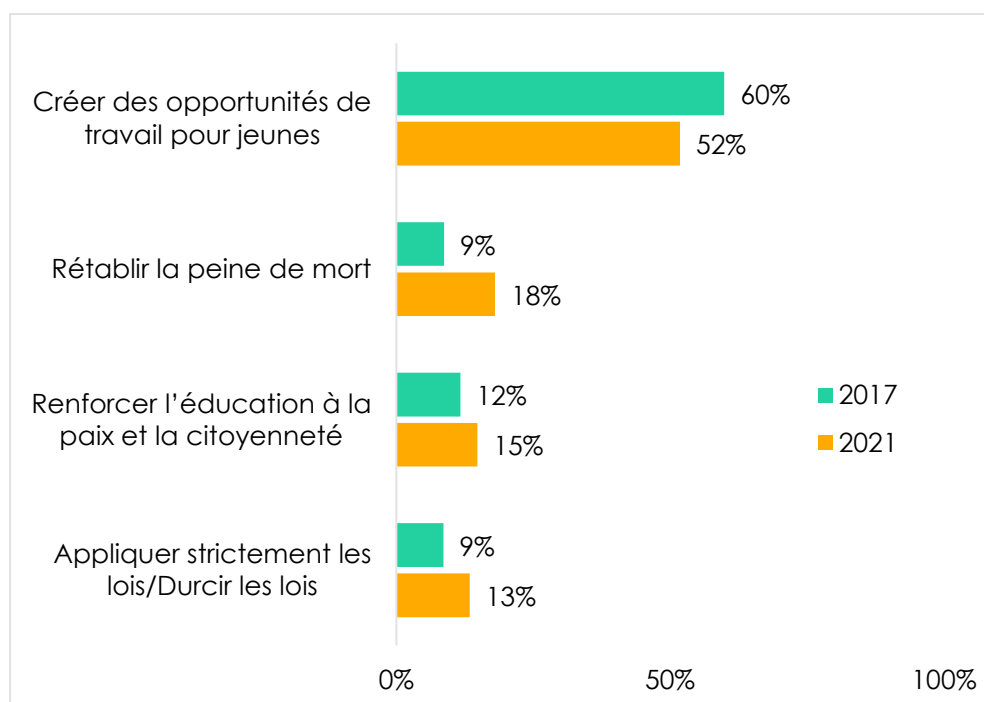


Question posée aux répondants : On assiste depuis quelques années à une augmentation de la délinquance et l'insécurité au Sénégal. Lequel des facteurs suivants, selon vous, est la principale cause de cette augmentation ?

Selon les Sénégalais, la principale solution pour lutter contre l'augmentation de l'insécurité et de la délinquance demeure la création des opportunités de travail pour les jeunes (Figure 9). Comme en 2017, la majorité des répondants (52% en 2021) citent la création d'emplois comme la solution la plus efficace contre la délinquance et l'insécurité.

En deuxième position, 18% des citoyens optent pour le rétablissement de la peine de mort – double la proportion de 2017 (9%). S'ensuivent le renforcement de l'éducation à la paix et à la citoyenneté (15%) et l'application stricte ou le durcissement des lois et règlements (13%).

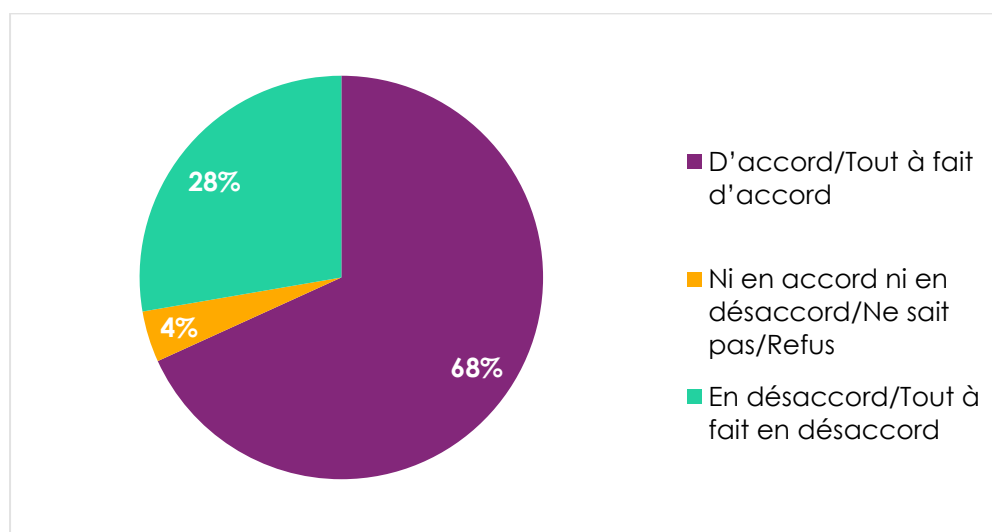
Figure 9 : Solution pour réduire la délinquance et l'insécurité | Sénégal | 2017-2021



Question posée aux répondants : Selon vous, laquelle des propositions suivantes serait le moyen le plus efficace de réduire la délinquance et l'insécurité au Sénégal ?

Le recours à la peine de mort demeure controversé, contesté non seulement sur ses implications morales mais aussi sur son efficacité comme mesure dissuasive (Demont & Sayah, 2012). Cependant, la grande majorité (68%) des Sénégalais sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec l'introduction de la peine de mort dans la constitution (Figure 10).

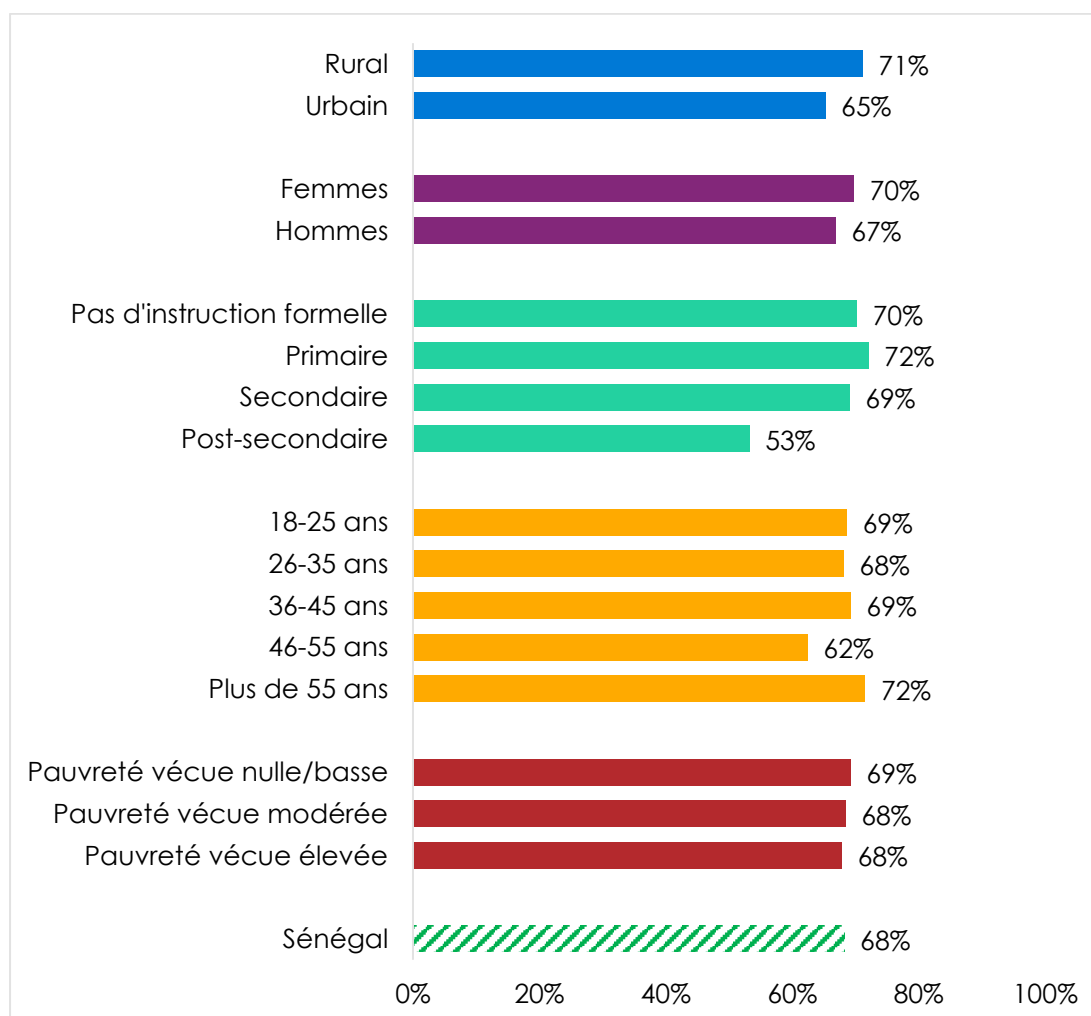
Figure 10 : Introduction de la peine de mort | Sénégal | 2021



Question posée aux répondants : Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non : La constitution devrait être révisée pour introduire la peine de mort ?

Les citadins (65%) et les plus instruits (53%) sont moins favorables à l'introduction de la peine de mort que les habitants du milieu rural (71%) et les moins instruits (69%-72%). Cependant, le soutien à l'introduction de la peine de mort est quasiment identique suivant le sexe, l'âge et le degré de pauvreté vécue (Figure 11).

Figure 11 : Soutien pour l'introduction de la peine de mort | par groupe socio-démographique | Sénégal | 2021

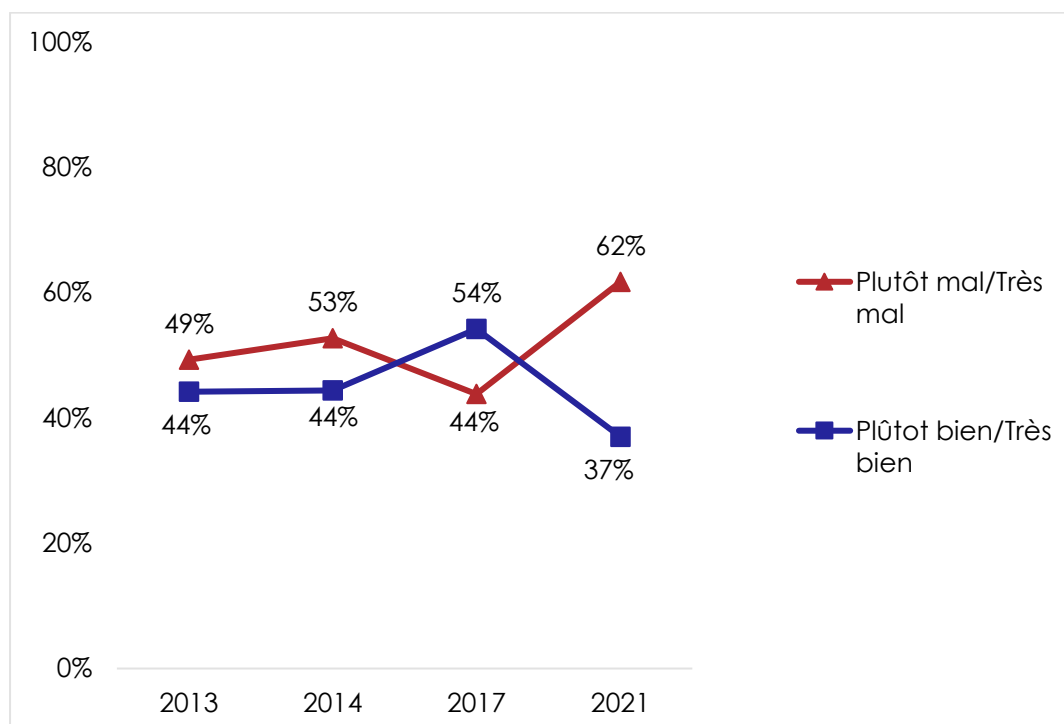


Question posée aux répondants : Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non : La constitution devrait être révisée pour introduire la peine de mort. (% de ceux qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

Appréciation des efforts du gouvernement pour réduire la criminalité

Plus de six Sénégalais sur 10 (62%) jugent « plutôt mal » ou « très mal » les performances du gouvernement en matière de réduction de la criminalité, une hausse de 18 points de pourcentage comparé à 2017 (Figure 12). L'approbation des efforts du gouvernement dans ce domaine avait suivi une évolution positive entre 2013 et 2017, passant de 44% à 54%, avant de chuter à 37% en 2021.

Figure 12 : Efforts du gouvernement pour réduire la criminalité | Sénégal | 2013-2021



Question posée aux répondants : Qualifier la manière, bonne ou mauvaise, dont le gouvernement actuel répond à la préoccupation suivante, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer : Réduction de la criminalité ?

Restriction des libertés au nom de la sécurité

Si certaines personnes soutiennent la nécessité d'une restriction des libertés afin de protéger la société de la violence, d'autres s'opposent à ce que ces libertés soient sacrifiées sur l'autel de la sécurité (Loada, 2018).

Au Sénégal, la majorité des citoyens (59%) pensent que le gouvernement devrait pouvoir surveiller les communications privées, par exemple sur les téléphones mobiles, pour s'assurer que personne ne prépare des actes de violence (Figure 13). Toutefois, deux personnes sur cinq (40%) jugent que les populations devraient pouvoir communiquer en privé sans faire l'objet d'écoute de la part du gouvernement.

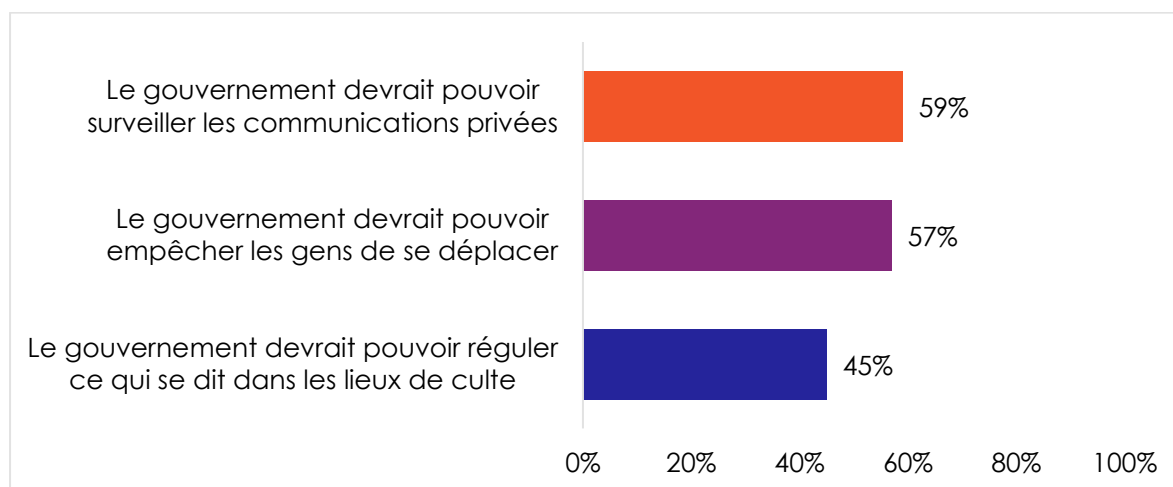
Pour sonder vous-même ces données, veuillez visiter notre outil d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Concernant les restrictions des déplacements au nom de la sécurité, près de six personnes sur 10 (57%) sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord »

que le gouvernement puisse empêcher les Sénégalais de se déplacer en cas de menaces de sécurité publique. Cependant, plus de quatre citoyens sur 10 (42%) pensent que les gens devraient pouvoir se déplacer à tout moment.

Cependant, moins de la moitié (45%) prônent une intervention de l'Etat pour réguler les prêches ; la majorité (54%) s'accordent sur le fait que le gouvernement ne devrait jamais réguler ce qui se dit dans les lieux de culte.

Figure 13 : Menaces à la sécurité publique et libertés | Sénégal | 2021



Questions posées aux répondants : *Discutons un peu du genre de société que vous voudriez avoir dans ce pays. Certaines personnes affirment qu'afin de protéger notre société de la violence, nous devrions limiter la liberté dont jouissent les citoyens. D'autres affirment que la liberté politique est trop importante pour être sacrifiée et doit toujours être sauvegardée, même si elle menace la sécurité du pays. Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ? (% « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)*

- Circulation :

Affirmation 1 : Même confrontés à des menaces à la sécurité publique, les gens devraient pouvoir se déplacer dans le pays à tout moment du jour ou de la nuit.

Affirmation 2 : En cas de menace à la sécurité publique, le gouvernement devrait pouvoir imposer des couvre-feux et installer des barrages routiers pour empêcher les gens de se déplacer.

- Communication :

Affirmation 1 : Le gouvernement devrait pouvoir surveiller les communications privées, par exemple sur les téléphones mobiles, pour s'assurer que personne ne prépare des actes de violence.

Affirmation 2 : Les gens devraient avoir le droit de communiquer en privé sans qu'aucun organisme gouvernemental n'écoute ce qu'ils se disent.

- Religion :

Affirmation 1 : La liberté de religion et de culte est absolue ; cela veut dire que le gouvernement ne devrait jamais réguler ce qui se dit dans un lieu de culte.

Affirmation 2 : Le gouvernement devrait pouvoir réguler ce qui se dit dans les lieux de culte, surtout lorsque les prédicateurs ou les membres d'une congrégation menacent la sécurité publique.

Conclusion

Les mesures prises par le gouvernement du Sénégal dans la lutte contre la délinquance et la criminalité ne semblent réduire la perception d'insécurité des Sénégalais ni dans les quartiers ni dans les maisons. Ainsi, les Sénégalais pointent du doigt le chômage des jeunes et l'accentuation de la pauvreté. Ils préconisent la création des opportunités de travail pour les jeunes, le renforcement de l'éducation à la paix et à la citoyenneté et le recours à la peine de mort comme solutions à ce fléau.

Entre le sentiment de hausse de l'insécurité et l'impunité des criminels, les Sénégalais jugent plutôt insuffisants les efforts du gouvernement dans sa lutte de réduction de la criminalité. Toutefois, la plupart d'entre eux accepteraient de limiter leur liberté de mouvement et leur droit à la communication privée pour contribuer à assurer la sécurité publique.

Références

- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2020). Situation économique et sociale de 2017-2018.
- Demont, V., & Sayah, A. (2012). Peine de mort menace dissuasive ou effet pervers ? Etudes Sur la Mort, 1(141), 79-94.
- Loada, A. (2018). Les Burkinabè dans un sentiment de sécurité mais inquiets de la montée de l'extrémisme violent. Dépêche No. 265 d'Afrobarometer.
- République du Sénégal. (2014). Plan Sénégal Emergent.
- SeneNews. (2017). Lutte contre l'insécurité : La vidéosurveillance bientôt généralisée au Sénégal. 29 mars.
- Soleil. (2021). Lutte contre l'insécurité : Bientôt un cantonnement du Gmi à Pikine. 29 juin.
- VOA. (2019). Les cas de violences se multiplient à Dakar. 13 décembre.

Mamadou Abdoulaye Diallo est ingénieur statisticien économiste et assistant de recherches au Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES), partenaire national d'Afrobarometer au Sénégal. Email : mamadou.abdoulaye@cres-sn.org.

Soukeyna Diallo est doctorante à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et coordonnatrice des enquêtes de terrain au CRES. Email : s.diallo@cres-sn.org.

Afrobarometer, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherche. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationales est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'Institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et l'Institute for Development Studies (IDS) (University of Nairobi au Kenya). Michigan State University (MSU) et University of Cape Town (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Le 8ème round d'Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de la Fondation Mo Ibrahim, d'Open Society Foundations, de la Fondation William et Flora Hewlett, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain de la Paix, du National Endowment for Democracy, de la Délégation de l'Union Européenne à l'Union Africaine, de Freedom House, de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda, de GIZ, et de Humanity United.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner une voix aux citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Bruno van Dyk (bruno.v.dyk@afrobarometer.org) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.

Suivez nos publications à #VoicesAfrica.



Dépêche No. 481 d'Afrobarometer | 27 septembre 2021